**Direction Cohésion sociale et urbaine et du citoyen**

DÉFINITION DU POSTE

Dans le cadre de l’exercice de ses compétences, la Communauté d’Agglomération Hénin-Carvin recrute par voie statuaire ou à défaut, par voie contractuelle, un(e) chargé(e) de mission Politique de la Ville et Prévention de la Délinquance.  
La mission est exercée sous l’autorité du Directeur de la Cohésion Sociale Urbaine et du Citoyen.  
Ce cadre pilote l’élaboration de la politique de la ville de l’intercommunalité et plus particulièrement la mise en œuvre du Contrat de Ville et de l’animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.  
Il a en charge, en transversalité avec les chargés de mission thématique, la constitution des programmes d’actions définies dans le cadre du Contrat de Ville et des différentes conventions d’application annexées.

MISSIONS

**POLITIQUE DE LA VILLE :**

* Mise en œuvre et évaluation du contrat de ville.
* Co-animation des réunions partenariales du Contrat de Ville avec les chargés de mission thématique.
* Organisation des réunions de suivi (Comité de pilotage, Comité Technique)
* Mise en œuvre des décisions des instances de pilotage du Contrat de Ville
* Suivi des appels à projets (Etat, Région, CAHC) de la programmation du contrat de ville.
* Suivi en transversalité avec les services concernés, du volet Européen du Contrat de Ville (Investissement Territorial Intégrée ITI).
* Contribution à l’élaboration et à la mise en œuvre de l’ensemble des dispositifs de solidarité communautaires dans les domaines de la politique de la ville, de la cohésion sociale et de la prévention de la délinquance.
* Réalisation du rapport annuel sur la mise en œuvre de la  Politique de la Ville sur le territoire communautaire.

**PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE :**

* Responsable de l’animation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).
* Soutien aux acteurs associatifs et aux communes dans les domaines relevant de la prévention de la délinquance.
* Élaboration du programme d’actions du CISPD.
* Participation aux cellules de veille communales.

**CONDITIONS D'EXERCICE**

* Résidence administrative au siège de la Communauté d’Agglomération Hénin Carvin,  242 Boulevard Schweitzer, Hénin Beaumont.
* Déplacements en Région et sur le territoire de la collectivité auprès des partenaires.
* Horaire avec amplitude variable en fonction des obligations de service.
* Disponibilité.
* Relations fonctionnelles avec de nombreux services de la collectivité (habitat, développement économique emploi, environnement, lecture, juridique, finances, marchés publics).

COMPÉTENCES ATTENDUES

* Maitrise du contexte et des acteurs de la Politique de la Ville et de la Prévention de la Délinquance.
* Expérience dans la  mise en œuvre partagée des outils d’élaboration d’un projet de territoire (diagnostic, définition des axes stratégiques et plan d’actions).
* Élaboration d’appel à projets et gestion des subventions, en évaluant l’opportunité / viabilité des projets et les conditions de leur réussite.
* Élaboration et suivi des outils d’évaluation.
* Conduite de réunions.
* Bonne connaissance de l’action sociale et de la vie associative.
* Capacité à la négociation et au compromis.
* Pilotage et animation d’équipes projets pluri disciplinaires.
* Capacité rédactionnelle avérée. Rédaction de documents cadre de l’action publique.

**CONDITIONS STATUTAIRES**

* **Cadre d’emploi** : Cadre A expérimenté filière sociale, développement territorial ou expérience confirmée de la politique de la ville.
* **Régime horaire** : Temps complet
* **Lieu d'affectation** : Hénin-Beaumont, siège de l'Agglo Hénin-Carvin

CETTE OFFRE VOUS INTÉRESSE ?

Adresser CV et lettre de motivation avant le 30 avril 2018 à M. Le Président de l’Agglomération Hénin Carvin, 242 Bd Albert Schweitzer, BP 129, Hénin-Beaumont Cedex.